



Comment résilier un contrat leasing ?

Par **ANTHONY08**, le **02/03/2008** à **20:21**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter pour connaître s'il y a un recours possible à notre problème. J'ai commandé un véhicule de marque SEAT le 20/10/07, j'ai signé un bon de commande où il était stipulé le montant des loyers ainsi que le montant de l'apport. J'ai été livré du véhicule le 27/12/07, j'ai commis ma première erreur de signer les documents présentés sans les relire faisant une confiance absolue à la vendeuse qui m'a également demandé de signer ceux ci à date du 20/10/07.... Quinze jours après, je reçois par Poste le plan de financement indiquant un montant de 8500 € pour l'achat éventuel au bout de 48 mois du véhicule...la vendeuse m'avait indiqué 2000 €!!! j'appelle donc aussitôt l'établissement de crédit pour lui demander une explication sur cette somme mirobolante, la personne m'affirme qu'il n'y a aucune erreur et que le leasing est de toute manière plus onéreux qu'un crédit classic (ce que je voulais faire au départ et que la vendeuse m'a déconseillé), je contacte donc la vendeuse en lui demandant quelques explications, elle m'affirme qu'il y a bien un soucis que l'établissement a commis une erreur, que je me rassure, elle s'occupe de tout...revirement de situation, je prends RDV trois jours après et la vendeuse avoue (devant le directeur du garage) avoir commis une faute, s'être trompée dans les chiffres mais que les documents sont signés donc qu'ils ne peuvent rien faire....ça fait trois mois que je cherche une solution, la vendeuse m'a proposé de racheter le véhicule et me le revendre en crédit classic, j'ai contracté un crédit auprès de ma banque et au moment de régler le litige, la vendeuse m'a dit qu'il n'était pas possible de casser le contrat leasing....je ne vais qu'en déception et me dit que cette vendeuse a dû en piéger plus d'un???? Comment faire? merci de votre aide...